

à Saint Christol

Le journal de la ville de Saint Christol lez Alès

Juillet 2014

Jean-Charles
BÉNÉZET
Maire

présente
la nouvelle
équipe
municipale



Table des matières

Message du maire	3
Nouveau Conseil municipal	4
Environnement	7
Présentation du budget	8
Travaux, voirie et urbanisme	10
Affaires sociales	12
Sécurité	14
Conseil Municipal Jeunes	15
Education	16
Sports	18
Festivités	21
Culture	22
Personnel	24
Etat civil	25
Résumé des conseils municipaux	26
Tribune	28
Infos pratiques	29
Agenda	30

Editeur

Mairie de Saint Christol lez Alès

41 rue des Marmousets

30380 Saint Christol lez Alès

04 66 60 74 04

Site web : www.saintchristollezales.fr

Directeur de la publication

Danielle Joullia

Adjointe à la Communication

danielle.joullia@mairie30380.fr



Réalisation maquette et impression

Hachemi Diboune 06 03 80 31 48

Imprimé sur papier issu
d'exploitations forestières raisonnées

Dépôt légal auprès de la BNF

JUIN 1914 : souvenons-nous

L'Europe retient son souffle. L'assassinat de l'héritier du trône austro-hongrois le 28 juin 1914 à Sarajevo entraîne l'Europe entière dans une guerre qui durera 4 ans et qui atteindra une intensité inconnue jusqu'alors.

Par le jeu des alliances, la plupart des pays européens entrent successivement en guerre. Si la plupart des combats concernent d'abord l'Europe, le conflit s'étend à leurs colonies en Afrique et en Asie, à la Turquie et au Japon, puis aux Etats-Unis qui entrent en guerre en 1917.

En France, la mobilisation générale est décrétée le 1^{er} Août et la France entre en guerre le 3 août 1914.



Le bilan humain est énorme : plus de 60 millions de soldats y ont pris part, avec près de 10 millions de morts dans le monde et 20 millions de blessés.

Près de 1,4 millions d'enfants de France, soit environ 10% de la population masculine, sont tombés ou ont disparu sur les champs de bataille dont les noms résonnent encore douloureusement à nos oreilles : Verdun, le chemin des Dames, la Somme,.....

C'est pour rendre hommage à leur sacrifice que le 11 novembre, date anniversaire de l'armistice qui sonna la fin des combats, toutes les communes de France se recueillent devant le monument aux morts.





Chers concitoyens, habitants de Saint Christol lez Alès,

Tout d'abord, je remercie les nombreux Saint Christolens qui ont soutenu le projet que je conduisais lors des dernières élections. C'est une large majorité des habitants qui a ainsi manifesté son désir de voir un changement dans la conduite des affaires de la commune. Je m'efforcerai avec l'aide des membres de mon équipe de répondre aux attentes qu'ils ont exprimées.

Le Conseil municipal du 5 avril m'a ensuite élu maire de notre commune. C'est pour moi un grand honneur et une lourde responsabilité dont je mesure pleinement la difficulté. La situation à laquelle nous devons faire face est en effet tendue : des tâches importantes ont été confiées par l'Etat aux communes, notamment la mise en place de la réforme des rythmes scolaires, sans que le financement correspondant ait été assuré et alors que les subventions de fonctionnement accordées par l'Etat aux communes vont se réduire. Dans le même temps, les modes de calcul des transferts financiers à l'agglomération ont été modifiés, se traduisant sur l'exercice en cours par une charge budgétaire supplémentaire importante. Malgré ces contraintes, nous tiendrons nos promesses de ne pas augmenter les impôts locaux, mais nous serons contraints d'étaler sur une durée plus longue notre programme d'investissement.

Notre projet annonçait clairement notre volonté de travailler pour tous les habitants de Saint Christol lez Alès, sans idéologie politique ni sectarisme et de mener notre action en toute équité et transparence pour le bien de tous. C'est dans cet esprit que mon équipe et moi-même allons nous mobiliser tout au long de cette mandature, comme vous avez déjà pu, peut-être, le constater.

Je vous prie de croire, à notre totale implication et à notre entier dévouement au service de notre commune et de ses habitants.

A handwritten signature in black ink, appearing to read 'J. Bénézet', with a long horizontal stroke underneath.

Jean-Charles Bénézet
Maire



De gauche à droite : S. Pouech, J. Meynier, J. Pasinetti, E. Dato, R. Monier, J. Sirvin, A. Montigny, V. Pautard.



De gauche à droite : S. Coulet, I. Combe, N. Thibonnier, C. Lasch, P. Bertrand, J-P.

Suite aux élections municipales des 23 et 30 mars 2014, Monsieur Jean-Charles BENEZET a été élu Maire. Le Conseil Municipal de Saint Christol lez Alès comprend :

- 23 conseillers municipaux de la majorité dont 8 adjoints,
- 6 conseillers d'opposition.

Le maire : Jean-Charles BENEZET

Permanence : Vendredi de 15h à 17h30.

Les adjoints

Henri FRANCES
1er Adjoint

Danielle JOULLIA

Jérôme MEYNIER

Nathalie GOGUILLON

Bernard TECCO

Laurence MARTIN

Jean-Pierre ROUX

Céline FONTBONNE

COMPETENCE

Environnement / Développement du territoire

Communication

Finances

Education

Urbanisme, Travaux et Voirie

Personnel

Sports

Affaires sociales

PERMANENCE

Mardi : 15h à 17h (sur RDV)

Lundi au Vendredi (sur RDV)

Samedi matin (sur RDV)

Lundi et Vendredi : 14h à 16h (sur RDV)

Lundi au Vendredi (sur RDV)
(sur RDV)

Vendredi 9h à 11h30

Mercredi : 14h à 16h

Municipales 23 et 30 mars 2014	Premier tour		Second tour	
Inscrits	5509		5509	
Votants	3616		3741	
Jean-Charles BENEZET	1376	40,15%	1949	53,54%
Philippe ROUX	1170	34,14%	1260	34,61%
Jean SIRVIN	881	25,7%	431	11,84%
Blancs ou nuls	189		101	



L. Martin, B. Tecco, D. Benkemoun,
Roux, V. Sortais.



De gauche à droite : V. Sortais, D. Joullia, J-P. Pellerei, M-C. Roux, C. Fontbonne,
N. Goguillon, J-C. Bénézet, H. Francès, T. Popoff.

Les conseillers municipaux délégués

Rudy MONIER	Culture	sur RDV
Virginie SORTAIS	CMJ / Jeunesse	sur RDV
Serge POUECH	Nouvelles Technologies	Lundi de 14h à 17h
Sonia HERVAS	Aînés	sur RDV
Josette PASINETTI	Festivités	sur RDV
David BENKEMOUN	Aménagement de la ville	Mardi sur RDV
Marie-Christine ROUX	Solidarités	Vendredi : 10h à 12h
Jean-Pierre PELLEREI	CCAS	Mardi : 10h à 12h
Thierry POPOFF	Sécurité	

Les conseillers municipaux

- Elisabeth DATO
- Isabelle COMBE
- Christian LASCH
- Philippe BERNARD
- Nathalie THIBONNIER

Les conseillers municipaux

(élus d'opposition)

- Philippe ROUX
- Véronique PAUTARD
- André MONTIGNY
- Suzanne COULET
- William MALAVELLE
- Jean SIRVIN

W. Malavelle
P. Roux
S. Coulet





Le maire Jean-Charles BENEZET
et le 1er adjoint Henri FRANCES



Le maire signe les documents officiels que lui présentent
Jean-Claude VERSTRAETE, Directeur Général des Services
et Francine CHABANNES qui assure le secrétariat de la séance



Les conseillers municipaux délégués à l'Agglomération

Jean-Charles BENEZET
Virginie SORTAIS

Serge POUECH
Philippe ROUX



Jean-Pierre Pellerei,
Jérôme Meynier,
Serge Pouech,
Rudy Monier,
Josette Pasinetti,
David Benkemoun,
Elisabeth Dato,
Thierry Popoff,
Jean-Charles Bénézet,
Laurence Martin,
Nathalie Goguillon,
Philippe Bernard,
Danielle Joullia,
Christian Lasch,
Henri Frances,
Céline Fontbonne,
Marie-Christine Roux,
Bernard Tecco.



Henri FRANCES
Premier adjoint Environnement
et Développement du territoire

La promotion, la protection et la défense de l'environnement font partie des actions indispensables pour assurer un cadre de vie agréable et constituent un des axes prioritaires de notre projet de développement pour la commune. De nombreuses actions sont prévues :

- le centre ville et ses alentours immédiats doivent donner une image positive de notre ville par la propreté, l'embellissement floral, la végétalisation adaptée des avenues, ronds points, places et parkings.
- les nombreux lotissements feront aussi l'objet d'une attention particulière avec votre collaboration.
- le fauchage des bas côtés de la route et des fossés est une tâche ardue, compte tenu des 80 kms de voies que compte la commune.

Notre commune a le privilège de posséder des zones vertes magnifiques, mais celles-ci sont quasiment à l'abandon : le Parc du Rouret doit redevenir ce qu'il était. Il représente un atout environnemental indéniable. Un plan de gestion et de mise en valeur sera mis en place.

Les Rives du Gardon, en accord avec les propriétaires riverains et le S.M.A.G.E. des Gardons (Syndicat Mixte pour l'Aménagement et la Gestion Equilibrée) feront aussi l'objet d'une concertation, respectueuse des intérêts de tous, afin de pouvoir profiter de quelques endroits de ses berges. L'arrivée de 2 gardes de la police forestière grâce à l'agrément obtenu de par leur formation de garde chasse de la société communale de chasse permettra, et de façon bénévole, une surveillance étroite de tous ces endroits sensibles. Mais il ne faut pas oublier que l'environnement est aussi l'affaire de tous, et une question de civisme. Les milieux naturels doivent être respectés pour un plaisir partagé de nos concitoyens.

L'élaboration en cours de sentiers de randonnées et d'itinéraires pédestres en relation avec « l'Agglo » contribuera à une meilleure connaissance de ce territoire et constituera un atout touristique supplémentaire

Le développement du territoire est également un sujet majeur du programme voulu par notre Maire et, en relation étroite avec nos délégués communautaires, nous travaillons à l'élaboration de dossiers pour proposer des structures d'accueil à l'installation de nouvelles activités économiques. L'Agglomération Alésienne est favorable à ces démarches. Des projets se dessinent concrètement mais demandent une approche beaucoup plus élargie avec tous nos partenaires et il est donc trop tôt pour en faire état.

Une nouvelle ère se présente à nous, porteuse de nombreuses réalisations pour un développement harmonieux de notre commune.

ATTENTION SECHERESSE

Le département du Gard connaît, depuis ces trois derniers mois, un déficit pluviométrique important. Les épisodes pluvieux de fin mai n'ont pas permis de rétablir la situation. Sur tous les cours d'eau, les débits ont désormais atteint ou dépassé le seuil de vigilance. L'état des cours d'eau est celui que l'on peut observer en général fin juillet/début août. Compte tenu de la situation hydrologique et de l'état de la ressource dans le Gard, le Préfet a décidé de placer en niveau de vigilance l'ensemble du département. Il est indispensable que chacun veille à la gestion économique de ce bien précieux qu'est l'eau. Soyons attentifs à l'arrosage et à toutes les utilisations que nous pouvons faire de cette ressource.



Rives du Gardon au printemps



Plus jamais cela !



Pépinière d'entreprises

8 ● ● Le budget 2014 : un exercice de



Jérôme MEYNIER
Adjoint aux finances

Le Budget Primitif (BP) 2014 qui vous est présenté a été voté à l'issue du conseil municipal du 29 Avril 2014. Nous avons été élus le 30 mars au soir et nous n'avons pris nos fonctions officiellement qu'à l'issue du conseil municipal du 7 avril 2014.

Compte tenu des élections, le délai maximum pour le vote du budget avait été repoussé au 30 avril, les documents devant être envoyés aux conseillers municipaux 5 jours avant le Conseil.

C'est donc en 2 semaines que nous avons dû le préparer. Un exercice difficile qui explique certaines imperfections qui seront corrigées au cours de l'exercice si cela s'avérait nécessaire. Le budget 2014 une fois voté n'est, en effet, pas figé et une attention particulière sera apportée tout au long de l'année afin de l'affiner et surtout de préparer le budget 2015.

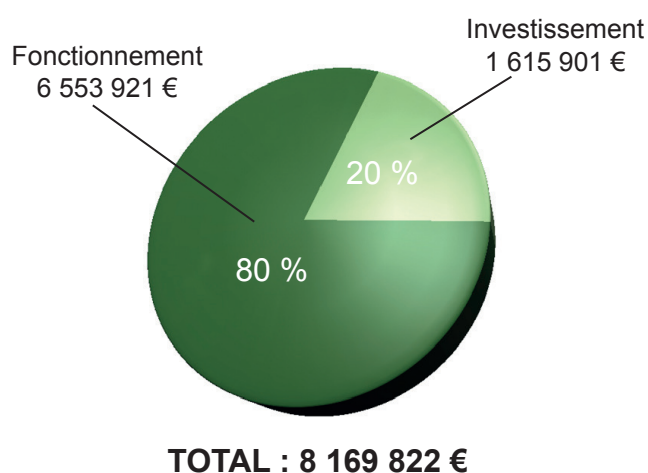
Ce bilan tient compte de différents éléments qui ont eu un impact important :

- Tout d'abord, ce budget est malgré tout contraint par certaines décisions de la municipalité sortante dont certains choix passés se font et se feront encore sentir (le nombre de CDD ou de CAE, par exemple). La perspective des élections de 2014 a aussi sûrement amené à reporter quelques actions sur la seconde partie de l'année : il reste encore à réaliser environ 200 000 €.
- La réorganisation intercommunale, qui, nous n'en doutons pas, portera ses fruits dans les années à venir, va là aussi demander un réaménagement de la conception et de la compréhension du budget car de plus en plus de compétences sont déléguées à Ales Agglomération. De nombreuses réalisations sont et seront donc transférées du budget communal vers le budget 'Agglo' (comme par exemple le centre aéré, ou le vestiaire du Rouret...).
- Cette réorganisation qui a d'ailleurs commencé en 2013 s'accompagne naturellement d'une augmentation de l'allocation de compensation demandée par l'Agglo. Sur l'exercice 2014, cette augmentation s'élève à environ 240 000 € par rapport à 2013. A cela s'ajoute un reliquat de 160 000 € portant sur l'année 2013 et à payer sur 2014. L'exercice 2014 doit donc supporter un différentiel de 400 000 € par rapport à l'exercice précédent.

A l'inverse, nous rappelons que, conformément aux promesses de campagne, le montant des indemnités des élus, est passé de 105 385 € (qui était le maximum autorisé par la loi) à 98 250 € en 2014 où la baisse ne s'applique qu'à partir d'avril. Ce montant passera à 96 000 € pour le reste du mandat quand nous pourrons appliquer cette décision sur l'année entière, soit une baisse d'environ 10%.

Ce budget est donc un budget de transition : en effet, au vu de la situation actuelle, il apparaît important en premier lieu de définir une politique raisonnable et de ne pas gaspiller exagérément les deniers publics. Il faut donc considérer ce budget comme une remise à plat qui devrait nous permettre de mieux préparer l'avenir.

BUDGET TOTAL



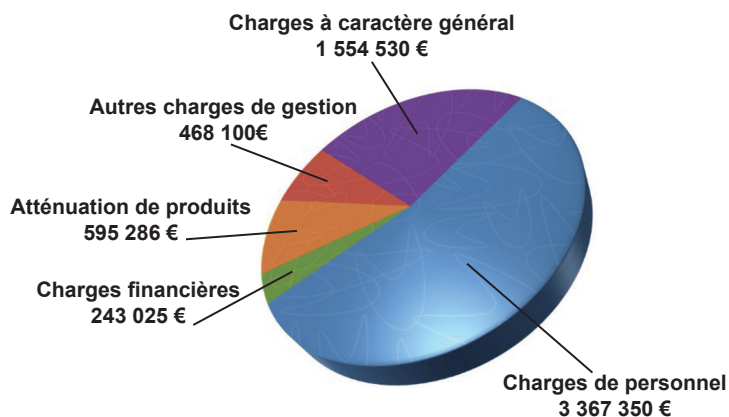
PRINCIPAUX INVESTISSEMENTS 2014

- Renouvellement du parc informatique de la mairie (poste + serveur) rendu nécessaire par l'arrêt du support de Windows XP,
- Colombarium,
- Filet Protection faux plafond Foyer Sportif,
- Travaux de voirie (250 000 €),
- Mise en conformité de l'alarme incendie de la Maison pour Tous,
- Chaudière Presbytère,
- Equipement Piste Routière,
- Renouvellement Véhicules.

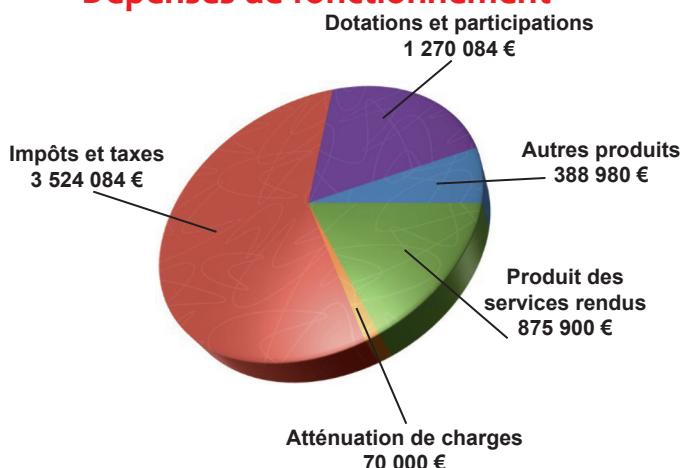
SECTION FONCTIONNEMENT

Elle s'équilibre à 6 553 920 € pour l'exercice 2014 et elle recouvre en recettes et dépenses les postes nécessaires au fonctionnement de la commune.

Recettes de fonctionnement



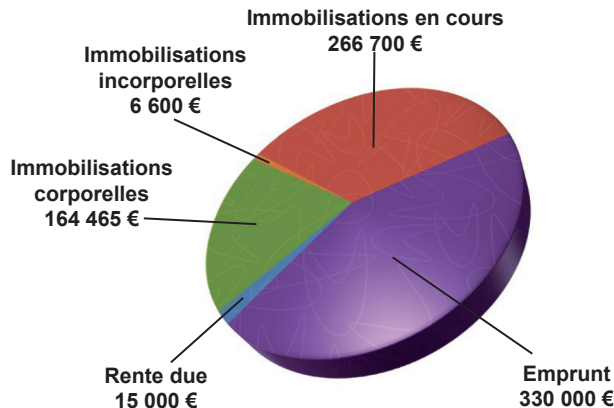
Dépenses de fonctionnement



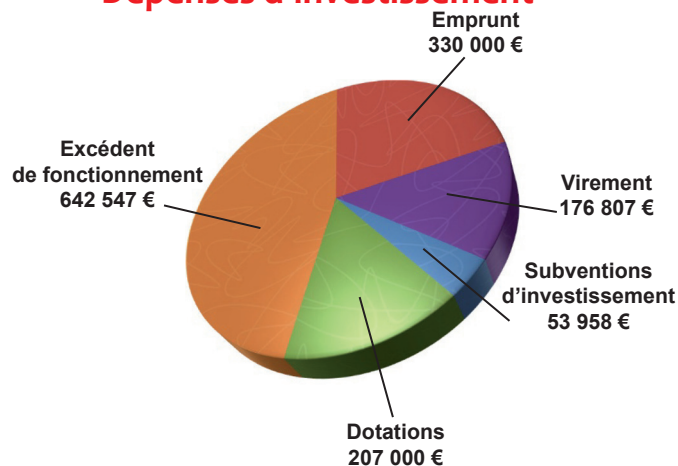
SECTION D'INVESTISSEMENT

Elle s'équilibre à 1 615 901 € pour l'exercice 2014 et elle recouvre l'état des investissements qui seront effectués par la collectivité.

Recettes d'investissement



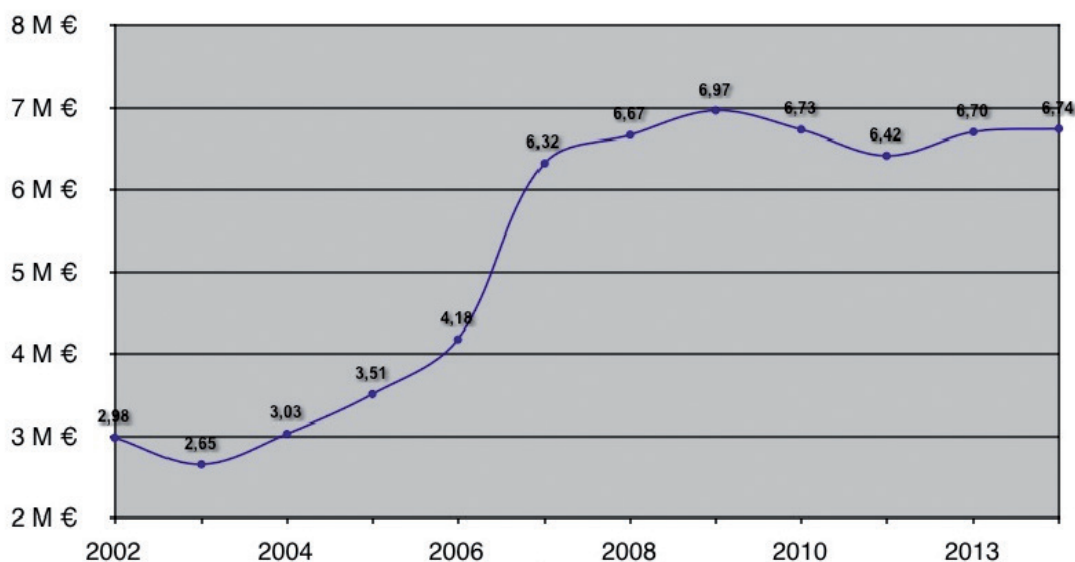
Dépenses d'investissement



TAUX FISCALITÉ (identiques à 2013)

Taxe d'Habitation	16,76%	pour un produit estimé à 1 277 782 €
Taxe Foncière Bâtie	26,24%	pour un produit estimé à 1 738 662 €
Taxe Foncière non Bâtie	79,76%	pour un produit estimé à 59 740 €

ETAT DE LA DETTE





Bernard TECCO
Adjoint
Urbanisme, travaux et voirie

Conscients de la nécessité d'assurer la sécurité et la maintenance des infrastructures de la commune, tout en étant ménager des deniers publics, nous nous sommes efforcés dès notre arrivée de remédier à différents problèmes, sans attendre que les choses ne s'aggravent ou qu'un accident ne soit à déplorer. En portant une attention extrême à la gestion au quotidien, en évitant toute dépense inutile, nous comptons reconstituer les réserves financières qui nous permettront de faire face aux grands chantiers que nous comptons entreprendre, comme la mise à niveau de la station d'épuration et la rénovation des équipements sportifs.



A l'avenir, nous profiterons des chantiers importants touchant la chaussée (comme le Chemin de Cabot : 160 000 €) pour mettre les lignes électriques en discrétion.



L'arrivée au service voirie de Sébastien KUBANI, (artisan de travaux publics pendant dix ans, en sous-traitance pour de grands groupes T.P) a permis de résoudre rapidement et à moindre coût, la dégradation de la descente de Valès qui faisait de cette route un passage dangereux depuis plusieurs années.



Infos pratiques

EAU, ASSAINISSEMENT

Veolia vous accueille dans ses locaux d'Alès
256 chemin du Viget
Du lundi au vendredi
De 8h à 12h
Et de 13h30 à 18h

URGENCES

Pour tout débordement, obstruction, incident ou fait anormal touchant le réseau, un branchement, un poste de relèvement, l'intervention est possible 7j sur 7, jour et nuit en appelant le N° 0811 900 500.

ECLAIRAGE PUBLIC

L'éclairage public ne fonctionne plus, appelez la mairie au 04 66 60 74 04 ou envoyez un mail à mairie@st-christol-lez-ales.fr, en indiquant le nom de la rue, le N° de l'habitation la plus proche ou le N° qui figure sur l'étiquette rouge fixée sur le lampadaire (voir photos ci-dessous)





Depuis plusieurs années, les riverains du chemin du Clapier attirent l'attention des autorités sur la dangerosité du carrefour avec la route de Montèze. Plusieurs accidents, certains graves, sont à déplorer. En attendant de mettre en œuvre une solution plus efficace, la pose, le mois dernier, d'un miroir neuf a permis aux riverains de sortir du chemin avec une meilleure visibilité.

*Au Rouret :
une situation
redressée en
quelques jours
pour la sécurité
des promeneurs*



Avant d'acquiescer un terrain non viabilisé, vérifiez :

✧ **la faisabilité des branchements :**

- eau
- tout à l'égout
- électricité
- téléphone

✧ **et le coût de ces branchements**

Cela vous évitera de très mauvaises surprises.



Sauf lorsque la sécurité le nécessitera, nous limiterons la pose de barrières le long des rues (200 € l'une). Une de nos priorités est de permettre aux enfants de se rendre à l'école sans risques . Nous concentrerons donc les dépenses sur la création de trottoirs là où il n'en existe encore aucun, et surtout à proximité des écoles.



Bernard TECCO
Adjoint
Urbanisme, travaux et voirie

Après une urbanisation accrue dans le début des années 2000, la croissance s'est fortement ralentie : 152 permis ont été accordés il y a 10 ans, une quinzaine seulement en 2013. La population atteint aujourd'hui environ 7000 et pourrait atteindre 7500 habitants en 2020.

Il faut trouver un juste milieu entre une urbanisation à outrance et l'immobilisme... Bref une urbanisation maîtrisée, conformément à ce que dit le rapport de présentation du PLU. Celui-ci établirait un rythme de construction raisonnable à une quarantaine de logements par an. Le PLU (Plan Local d'Urbanisme) publié en août 2009 a quadrillé le territoire de la commune de manière à limiter les constructions sur certaines zones pour tenir compte de deux contraintes naturelles fortes : le risque d'inondation et le risque de feux de forêt. L'offre de terrains constructibles diminue mais, paradoxalement, certaines parcelles ne trouvent pas preneur. L'urbanisme d'une commune est en effet indissociable de sa capacité d'attraction.

Par ailleurs, les nouvelles normes nationales en matière de réglementation thermique entraînent une hausse de plus en plus élevée du coût d'une construction neuve .

Nous suivons les orientations du PLU qui régissent les zones urbanisables afin de consommer le moins d'espace possible et de protéger les espaces naturels et les terres agricoles fertiles.



Céline FONTBONNE
Adjointe aux Affaires sociales

Nous sommes aujourd'hui confrontés à une conjoncture économique difficile. Ainsi, notre politique sociale s'inscrit dans une véritable démarche d'accompagnement des usagers les plus vulnérables. Cette nouvelle approche de l'aide permettra de considérer chaque demande, chaque situation de manière globale et de coordonner nos actions avec nos divers partenaires sociaux.

Pour répondre aux attentes de tous, quatre élus agiront ensemble : Céline Fontbonne, Adjointe aux Affaires Sociales ; Jean Pierre PELLEREI, Délégué au CCAS ; Marie Christine ROUX, Déléguée aux Solidarités ; Sonia HERVAS, Déléguée aux aînés. Cette équipe sera disponible et à l'écoute de tous les Saint Christolens.

Voyage des aînés

Cette année, le voyage des aînés a eu lieu le 11 juin à Pierrelatte et dans ses environs.

Quatre visites ont été proposées :

- La parfumerie de Grasse,
- Le verger,
- La forge,
- La ferme aux crocodiles.



Ces quatre lieux sont situés dans un très proche périmètre permettant ainsi pour certains les visites à pied, ou en bus pour les personnes ne pouvant se déplacer facilement.

Un repas a réuni les participants au restaurant Le Cottage dans un lieu calme et verdoyant à quelques kilomètres de Pierrelatte, dont la cuisine simple, faite maison a été très appréciée.

L'après-midi les quatre groupes sont repartis chacun vers les visites qu'ils n'avaient pas effectuées le matin.

Madame Tupin a fêté ses 103 ans le jour des élections européennes. Interrogée sur les événements qui l'ont marquée, elle a cité l'électricité et



la machine à laver, mais aussi l'éradication de la tuberculose et la Sécurité Sociale. Le maire, accompagné de J-P Pellerei, délégué au CCAS et de Sonia Hervas, déléguée aux aînés lui ont souhaité un bon anniversaire et lui ont donné rendez-vous pour l'année prochaine.



Les élus du pôle social ont ensuite rendu visite aux pensionnaires de la maison de retraite Les Cigales pour offrir à chacune des dames une rose à

l'occasion de la fête des mères. Accompagné par le personnel de l'établissement, l'échange, au cours de ce moment partagé, a été à la fois convivial et chargé d'émotion.



Le loto du club « Amitiés d'Automne » a reçu la visite de Céline Fontbonne et Marie-Christine Roux, déléguée aux solidarités.



VACANCES UTILES C'EST REPARTI !

Du 5 au 26 juillet 2014

Vacances Utiles est une action sociale pour aider les jeunes à choisir des activités enrichissantes et constructives. Cette initiative nationale leur permet d'être véritablement « Acteurs » de leurs vacances.

Cette année encore, ce projet va permettre à 16 ados de participer à la vie locale, de se révéler, de partager des expériences et de lier des amitiés.

Les deux premières semaines, divers ateliers ont été définis lors des comités de pilotage menés en concertation avec les jeunes :

ALSH : Création d'une signalétique et décoration des containers.

Maison de quartier : fabrication d'une table de ping-pong extérieure et d'une barre de traction, création d'une signalétique pour identifier plus distinctement ce lieu.

Désherber et remettre en état le cimetière.

Nettoyer les lieux publics réservés aux festivités du 14 juillet.

Pour terminer cette aventure humaine, en route vers l'Espagne, où ils pourront découvrir, durant une semaine, un environnement naturel et propice aux loisirs sportifs : le Centre de Vacances Albatros à Llafrac (Port de plaisance de la Costa Brava).

Un programme multi activités les attend : VTT, Excursions, plongée...

Nous leur souhaitons d'excellentes « Vacances Utiles » et tout l'épanouissement possible au cours de ces trois semaines.



Le maire venu rendre visite au club « Amitiés d'Automne » est accueilli par sa présidente, Nadia Pignon.

UNE FETE DES VOISINS BIEN SYMPATHIQUE

Parmi les nombre ses fêtes des voisins, citons celle Cavalas. Si le temps n'a pas été favorable, la pluie obligeant les quelques 100 participants à se replier dans la maison de quartier, l'ambiance, elle, était chaleureuse et tous se sont régalés, autour d'un délicieux couscous préparé avec talent et bonne humeur par les membres de l'atelier de cuisine animé par Jeany Javega, sous l'égide de la CLCV.

Merci aux organisateurs et aux cuisinières !



Les jeunes de Cavalas jouent auprès de la maison de quartier



Jean-Pierre PELLEREI
Délégué au CCAS

Le CCAS est un établissement public, administratif, communal qui dispose d'une personnalité juridique qui le distingue de la commune. Le CCAS existe de plein droit dans chaque commune et le Maire en est le Président. Le Conseil d'Administration du CCAS a élu Jean Pierre PELLEREI comme vice président chargé d'en assumer le fonctionnement en l'absence du Président.



Thierry POPOFF Délégué à la sécurité et l'équipe des policiers municipaux : de gauche à droite Frédéric BOISSIER, Sylvain BICHET, Janick RICHARD et Michel GAUSSEN

Le CCAS compte 14 membres répartis en 2 collèges :

- Un collège composé de 7 membres du conseil municipal élus au scrutin proportionnel ; 4 élus du groupe majoritaire : Céline FONTBONNE, Marie-Christine ROUX, Sonia HERVAS et Jean-Pierre PELLEREI et 3 membres représentant les 2 groupes minoritaires : Suzanne COULET, Véronique PAUTARD et Jean SIRVIN.
- Un collège composé de 7 membres représentant la société civile dont 4 représentants d'associations prescrites par la loi : Mme FLEUROT représentant « l'U D A F » (familles), Mme PIGNON pour le club « Amitiés d'Automne » (personnes âgées), Mme BENOIT pour l'A D A P E I 30 (handicap), Mr RAMECOURT pour l'association « Partage » (insertion et lutte contre l'exclusion) et 3 personnes de la commune impliquées dans la vie associative, Mathilde DEVAUCHELLE, Ghislaine BINGLER et Violette POUECH.



Premier Conseil
d'Administration du CCAS

- Le CCAS dispose d'un budget composé d'une subvention municipale ainsi que de dons. Il intervient de plusieurs façons :
- par l'action sociale légale en instruisant des dossiers qui seront ensuite transmis aux services compétents (aide à domicile, allocations diverses,...).
- l'action sociale extra - légale en mettant en place un certain nombre d'aides et d'action dans le cadre d'une politique de prévention (aides financières, bons alimentaires, lutte contre l'exclusion...)

Afin de mener à bien ces actions, une analyse des problématiques, des besoins sociaux de l'ensemble de la population de la commune peut être mise en œuvre par le Conseil d'Administration du CCAS. Dans un souci d'être plus réactif, d'accélérer le traitement des demandes d'aide le Conseil d'Administration du CCAS a décidé de reconduire la commission permanente.

La sécurité passe d'abord par la prévention

La police municipale, avec l'appui des directeurs des 3 écoles de la commune et de la prévention routière a poursuivi ses actions de formation des enfants de CM1 et CM2 à la sécurité. Cette année, 200 enfants ont été concernés.

De nombreux thèmes ont été abordés, parmi lesquels le rappel des règles à l'école ou dans la société, les panneaux de signalisation, le comportement des piétons ou des cyclistes (organes de sécurité d'un vélo, carrefour à sens giratoire, intersection avec priorité à droite, tourner à gauche, respect des Stop, rouler en groupe...). Les enfants ont également été sensibilisés sur le comportement à adopter dans les véhicules et pour en sortir (ceinture de sécurité, placement des cartables dans les bus scolaires, évacuation...). Une épreuve pratique sur piste a complété cette formation avec un test dont les résultats ont été excellents : 25 élèves ont obtenu une note supérieure à 16/20. Les 8 meilleurs élèves de CM1 ont été sélectionnés pour la finale d'Alès et les 3 meilleurs élèves de CM2, un par groupe scolaire pour la finale de Nîmes. En présence du maire, de plusieurs élus et d'un représentant de la Prévention Routière, tous les lauréats ont été conviés à la mairie pour une remise de récompenses offertes par les commerçants et artisans de la commune qui ont participé à cette action.

Les lauréats avec le représentant de la Prévention Routière, Madame ITIER, Directrice de l'école Saint Christophe et Monsieur GRADONI, Directeur de l'école JOLIOT-CURIE





Virginie SORTAIS
Déléguée au CMJ
et à la Jeunesse

QUAND LES JEUNES S'EN MELENT...

Qu'est-ce que le Conseil Municipal Jeune (CMJ) ?

Être citoyen(ne), c'est avoir des droits et des devoirs. Devenir un(e) jeune élu(e), c'est apprendre à être citoyen(ne) et s'initier à la démocratie. Le Conseil Municipal Jeune est une structure institutionnelle, qui se présente sous la forme d'un lieu privilégié d'apprentissage, d'animation et d'exercice de la démocratie locale, et qui reconnaît le jeune comme citoyen à part entière. Cette instance d'éducation civique vivante est complémentaire de l'action de l'école et des associations locales.

Notre CMJ 2013 – 2015 :

Élu pour un mandat de 2 ans en décembre dernier, le Conseil Municipal des Jeunes de notre commune se compose de 24 jeunes conseillers, scolarisés du CM2 à la Terminale.

Ces jeunes conseillers participent activement à la vie de Saint Christol en concevant et en réalisant des projets. Ils en découvrent le fonctionnement et peuvent également être une force de proposition. Il est particulièrement intéressant pour l'équipe municipale de connaître le point de vue des enfants qui portent un regard neuf sur différents aspects de la vie de la commune. Ils jouent également un rôle représentatif auprès de la jeunesse Saint-Christolenne lorsqu'ils assistent aux cérémonies officielles et à diverses manifestations telles que le voyage des aînés, le 8 mai et le 14 juillet.

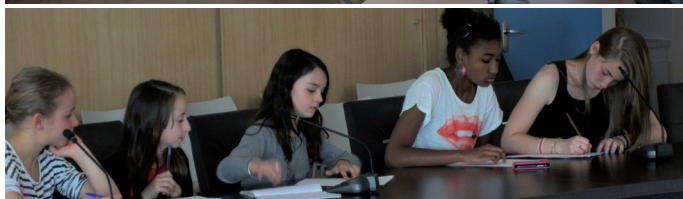
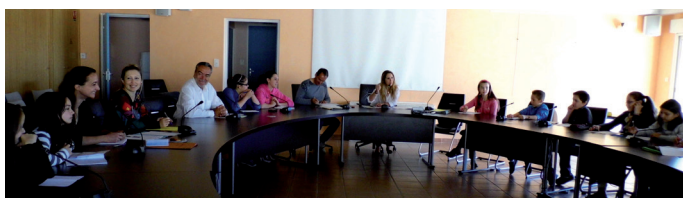


ANTON Héloyse, ANTON Séraphyn, AURA-SCUSSEL Simon,
BURDO Anthénéa, CAILLARD Yohann, CAILLOL Romain,
CAIZERGUES Marie, CHAKOUR Denzel, CHAKOUR Faouzi,
CLEMENT Jérémie, CURCIO Rémy, DIAGNE Oumy, FAGOTAT-HERVAS
Marine, GENILLON Maëlys, GUESDON Robin, LADREYT Laura,
MIEGEVILLE Sean, MONNIER Maëlys, ORTEGA Charlene, PENEL Cloé,
QUENOL Adrien, SANCHEZ Joris, TOMMASI Emma, VACCARIZI Eva.

Actuellement, tous les jeunes élus se réunissent une fois par mois en séance de travail. Ils sont encadrés par une élue référente en charge du CMJ, Virginie Sortais. Un compte-rendu est élaboré à la fin de chaque réunion et envoyé à l'ensemble du CMJ. Ils se réunissent aussi 1 à 2 fois par trimestre en séance plénière avec les élus adultes et M. Le Maire, Jean-Charles Bénézet, dans la salle du Conseil Municipal.

Nouveauté : à partir du mois de septembre, les jeunes élus travailleront par commissions : Sports et Loisirs, Culture, Solidarité et Vie sociale, Environnement et Cadre de vie, Informatique et Communication. Ils seront encadrés par un élu référent en fonction du thème choisi. Chaque responsable de commission présentera le(s) projet(s) retenu(s) à l'ensemble du CMJ. Ces projets seront votés en séance plénière.

Nouveauté : le vendredi 16 mai, 4 jeunes élus de CM2, de l'école St Christophe, ont intégré le CMJ afin que tous les jeunes soient représentés.



Agenda :

- Concours ouvert du 1er juillet au 1er septembre 2014 à tous les jeunes de Saint Christol : « je t'envoie une carte postale » sur le thème « le KITSCH c'est CHIC ! »
- Soirée Jeunes de 10 à 17 ans le samedi 5 juillet 2014 à la Maison Pour Tous de 19h à 23h. Entrée à 2 €. Soirée sécurisée par la Police Municipale.
- Participation du CMJ pour la Fête Nationale : animations taurines avec piscine le 12/07, corso le 13/07, animations pour les enfants le 14/07 après-midi et soir.



Nathalie GOGUILLON
Adjointe à l'Education

L'exercice en cours sera consacré en priorité à la mise en œuvre de la réforme scolaire. Elle demande un gros investissement de la part de tous :

- les parents et les instituteurs, doivent s'adapter aux changements d'horaire.
- Le personnel communal devra augmenter le temps de travail hebdomadaire la municipalité doit mettre en place et financer les dispositifs d'accompagnement nécessaires.

Cette réforme concerne tous les enfants scolarisés dans les écoles publiques de la petite section maternelle au CM2 et sera appliquée dès septembre 2014.

Au cours du dernier mois, plusieurs modifications ou assouplissements ont été successivement décidés par les autorités ministérielles et l'académie. Nous pensons donc utile de vous rappeler ci-après les principales dispositions qui ont été présentées en réunion publique jeudi 19 juin 2014 à 19h30 à la Maison Pour Tous.

Quelles sont les obligations à respecter ?

- Réduire le temps d'enseignement à 24 heures par semaine ;
- Instaurer 9 demi-journées de cours ;
- Avoir 5 matinées d'enseignement ;
- Accueillir les enfants jusqu'à 16 heures 30.

L'organisation des Temps d'Activité Périscolaire (TAP) est facultative. Pour l'encadrement des enfants, des quotas sont à respecter. Pour les 3 ans à venir, il faut : 1 encadrant pour 14 enfants de moins de 6 ans ; 1 encadrant pour 18 enfants de plus de 6 ans.

Dans 3 ans, les quotas seront de : 1 encadrant pour 10 enfants de moins de 6 ans ; 1 encadrant pour 14 enfants de plus de 6 ans.

Sur la commune, 570 enfants sont scolarisés : 210 en maternelle et 360 en cours élémentaire. Ils sont répartis en 23 classes. En se basant sur une moyenne de 30 enfants par classe, nous avons besoin de 60 encadrants diplômés pour couvrir les deux groupes scolaires. Ce nombre est ramené à 30 si l'on organise les TAP sur deux jours différents pour les deux groupes scolaires. Nous disposons :

- dans le personnel municipal de 12 employés qualifiés (CAP petite enfance ou équivalent, BAFA, BAFD).

Il est possible d'utiliser 20% de non diplômés, soit 6 pour 30, mais ceux-ci doivent être accompagnés de personnes habilitées.

En outre, il faut résoudre de nombreux problèmes structurels et organisationnels :

- la commune dispose de nombreuses structures (foyer, maison pour tous, salle multisports, médiathèque), mais il reste le souci du transport quand il sera utile comme pour certaines activités sportives, surtout pour le groupe scolaire Marignac. Dans cette hypothèse, le surcoût financier des transports doit être pris également en considération.
- il serait mieux de ne pas utiliser les salles de classe. Il faut donc recenser les salles disponibles, en restaurer d'autres plus anciennes (ex : ancien restaurant scolaire et cuisine de Marignac), prévoir des lieux de repli en cas de mauvais temps pour les activités prévues à l'extérieur.

Il nous paraît donc aujourd'hui plus sage et plus sérieux :

- d'engager d'abord les formations internes qui s'imposent. Nous aurons alors un nombre d'employés municipaux formés nous permettant d'assurer ainsi une prise en charge optimale et sérieuse de vos enfants.
- de reporter d'un an la mise en place des TAP tout en sachant que ceux-ci sont facultatifs. L'impact financier pour la commune n'est en effet pas négligeable. Les effets de tous les changements que va engendrer cette réforme doivent être mesurés en détail, après mûre réflexion mais surtout avec humilité.

Maintenir le taux des taxes locales conformément à nos engagements, implique en effet de faire des choix courageux dans tous les domaines.

Voici donc les horaires instaurés dès septembre 2014 pour tous les enfants :

Lundi	Mardi	Mercredi	Jeudi	Vendredi
7h30-8h30 Garderie gratuite	7h30-8h30 Garderie gratuite	7h30-8h30 Garderie gratuite	7h30-8h30 Garderie gratuite	7h30-8h30 Garderie gratuite
8h30-11h30 Enseignement	8h30-11h30 Enseignement	8h30-11h30 Enseignement	8h30-11h30 Enseignement	8h30-11h30 Enseignement
Pause repas	Pause repas	11h30-12h00 Garderie gratuite OU Pause repas Avec accueil de loisirs	Pause repas	Pause repas
13h30-15h45 Enseignement	13h30-15h45 Enseignement		13h30-15h45 Enseignement	13h30-15h45 Enseignement
15h45-16h30 Temps de détente	15h45-16h30 Temps de détente		15h45-16h30 Temps de détente	15h45-16h30 Temps de détente
16h30-19h00 Garderie payante	16h30-19h00 Garderie payante		16h30-19h00 Garderie payante	16h30-19h00 Garderie payante

Les activités présentes sur temps méridien seront également proposées sur le temps de détente

Exercices d'alerte incendie

Le jeudi 21 mai à 12 heures a eu lieu l'exercice d'évacuation des enfants en cas d'incendie. Sur les deux groupes scolaires, le temps d'évacuation, mesuré entre le début de l'alarme sonore et le comptage au point de rassemblement prédéfini, a été de 2 mn 15 pour Joliot Curie (118 enfants + 10 agents) et de 3 mn pour Marignac (76 enfants + 8 agents).



Garderie Joliot Curie

En vue du futur déménagement du centre aéré au Rouret, et afin de ne pas perturber les habitudes parentales en cours d'année, **l'accueil de la garderie de Joliot Curie se fera dans les locaux de l'actuel centre de loisirs.**



- 1°) **Vous amènerez et reprendrez vos enfants au centre aéré actuel.**
- 2°) **Dès septembre 2014, (sauf cas exceptionnel), la garderie se fera sur inscription.**

Accueil de loisirs

Le centre de loisirs fonctionne tous les mercredis, les petites vacances et les vacances d'été du 07 juillet au 08 août 2014.

Les inscriptions sont obligatoires :

- une semaine à l'avance pour les mercredis ;
- 10 jours avant la semaine concernée dans le cadre des petites vacances scolaires.

Les dossiers sont à retirer sur place ou en mairie le jeudi après-midi de 14h00 à 16h00.

Pour cet été, inscription possible jusqu'au 26 juin.

Concours CADIR

Mercredi 21 mai 2014, trois lycéennes du lycée Prévert ont été récompensées pour leur 3ème prix au concours organisé par le Comité des Associations de Déportés, Internés, Résistants.

Mlles Amandine Sautel , Marielle Sautel et Eva Bernard ont reçu le troisième prix dans la catégorie travaux collectifs.

Toutes nos félicitations à ces lycéennes !

En vous souhaitant bonne lecture, bonnes vacances et déjà, une bonne rentrée !





Jean-Pierre ROUX
Adjoint aux sports

Open National de Savate Forme

Le club Savate St Christol organisait samedi 26 avril 2014 l'Open National de Savate Forme, à la Maison pour Tous.

Charles Arocena et son équipe ont accueilli 9 équipes pour cette compétition nationale, dans deux catégories : les confirmées et les nouvelles. Saint Christol lez Alès devenait, l'espace d'un soir, la capitale nationale de la Savate Forme.

Le principe de la savate forme repose sur des chorégraphies reprenant les gestes techniques de la savate Boxe Française, le tout rythmé sur une bande musicale variant entre 135 et 150 battements par minute. Autant dire que c'est une activité à la fois physique et agréable à regarder par son côté dynamique, et son utilisation de l'espace environnant.

La compétition démarre sur les chapeaux de roue, et les équipes se défient successivement. Pendant l'entracte, étaient proposées une démonstration de danse par Ka'Danse, une présentation de techniques de Canne Défense par les seniors du club Savate Saint-Christol et une séquence de combats médiévaux.

Après l'entracte, la compétition reprend de plus belle, les musiques résonnent et les chorégraphies enchantent le public venu nombreux assister à cette belle finale.

La remise des récompenses se fait avec une partie de la nouvelle équipe de Jean-Charles Bénézet : Jean-Pierre Roux, adjoint aux sports, Virgine Sortais, Déléguée à la Jeunesse, Nathalie Goguillon, adjointe à l'éducation. Ils sont, assistés dans leur tâche par Marie-Pierre Canetta, présidente de l'OMS, Philippe Suisse secrétaire général de la Fédération Française de Savate, Jean-Michel Suau, conseiller général du Gard, Christian Peyre de la ligue Languedoc-Roussillon.

La première place revient au Team FF33, l'équipe de la sympathique Florence Iccese, invaincue depuis 4 ans.





L'équipe de Saint Christol reçoit son trophée des mains de M. Jean-Michel Suau, Conseiller général

La seconde place est décernée au club Savate St Christol pour sa chorégraphie originale.

Evidemment, la soirée se termine en musique et sous les applaudissements d'une foule enchantée d'avoir découvert une discipline artistique, et la joie du club Savate Saint-Christol pour son podium.

Démonstration de canne défense



Equipe de Saint-Christol





TOURNOI DE TENNIS

Le tennis club de l'ASCL a organisé un grand tournoi avec près de 100 inscrits. De nombreux lots ont récompensé les gagnants.



GRAND SUCCÈS POUR LE TOURNOI DE FOOT DU 1er MAI DE L'ASSC SAINT-CHRISTOL.

Près d'un millier de personnes se sont pressées autour du stade pour assister au tournoi annuel.

Une quarantaine d'équipes de jeunes étaient en lice. Au terme de la journée, toutes les équipes ont reçu leur récompense.

L'équipe de Coutach a remporté le trophée des U11/ U10.

Le maire de Saint-Christol, Jean-Charles BENEZET et son adjoint au sport étaient présents.

Le maire a remercié le président et les organisateurs qui ont contribué au succès de cette belle journée en faveur des jeunes.





Josette PASINETTI
Déléguée aux festivités

Les festivités sont au service de tous les Saint Christolens et doivent être un lien entre les générations. Elles ont pour objectif d'animer notre commune et d'apporter à chacun les plaisirs de partager les événements heureux.

L'équipe nouvellement élue a promis d'accompagner, développer et aider toutes les manifestations existantes ayant obtenu de vifs succès. Malheureusement nous n'avons pas pu réaliser la première, mais nous sommes attelés à reconduire la mise à disposition de la navette pour la fêria d'Alès, à organiser la réception de nos amis de Stilton et les festivités autour du 14 juillet qui débuteront dès le vendredi 11 juillet pour se terminer le lundi 14 juillet.

Notre souhait est que les Saint Christolens s'approprient leur fête et nous espérons pouvoir les satisfaire. Voici en quelques lignes les festivités de l'été :

Dès le vendredi 11 juillet, place aux manèges et à partir de 15h l'Association les FANATONICS organisera un concours de pétanque en doublette, suivi d'un apéritif musical avec karaoké et d'une soirée festive animée par TONIC 2000.

Samedi 12 juillet est consacré à partir de 15h à l'animation taurine : taureau piscine, festival d'abrivado. En début de soirée l'Association Ka'DANSE offrira un spectacle en première partie de la soirée qui se terminera par la prestation très appréciée de La Compagnie Française du Soleil. Une grande soirée en perspective.

Dimanche 13 juillet, CORSO et Feu d'artifices sont les points d'orgue. La soirée Finale Coupe du Monde à la Maison Pour Tous sera animée place du Millénaire par RED FISH et à la Place du Foiral un Bal variétés françaises sera assuré par le DUO BACCARA.



Lundi 14 juillet, Fête Nationale, après-midi réservée aux enfants, dès 15h la fête des enfants, boîte à rires, ventrigrisse, jeux d'eau et goûter offert par la municipalité avec la participation des jeunes du CMJ. A partir de 19h30, place aux adultes : apéro mousse avec TONIC 2000, variétés françaises avec Daniel ROL. Dès 21h grand bal assuré place du millénaire par TONIC 2000 et place du Foiral par l'orchestre DUO BACCARA.

Le 6 août 2014, aura lieu une animation très prisée du public : soirée de présélection du Grand Prix de la Chanson Alès. Cévennes. Camargue.

Elle sera suivie en deuxième partie, pendant la délibération du jury, d'un gala de variétés.

Et pour clôturer le mois d'août, nous préparons la fête votive de notre commune.



COMITE DES FESTIVITES

Pour animer la commune, un comité a été créé. Il aura pour mission d'organiser les fêtes de la commune et notamment, pour inaugurer son action, une fête votive les 21, 22 et 23 août à l'occasion de la Saint Christophe. Ce comité souhaiterait fédérer son action à celles des associations déjà présentes sur la commune, afin d'étoffer ces différentes activités et de proposer des stands adressés à tous les âges.

Vous êtes tous invités, artisans, commerçants, associations ou bénévoles à vous joindre à nous et à nous faire partager vos envies et vos idées.

Vous pouvez vous faire connaître auprès du Comité des Festivités par email : comite-festivites@sfr.fr.





Rudy MONIER
Délégué à la Culture

La culture ne doit être « Ni élitiste, ni populiste. Elle doit être une culture qui nous nourrit et nous enrichit »

A l'aube de notre premier mandat, notre démarche en matière culturelle a d'abord été une attitude de rencontre et d'écoute. Nous avons donc rencontré la plus grande partie des responsables associatifs, afin d'échanger sur nos volontés et nos manières de travailler respectives. Le tissu associatif de notre commune est en effet particulièrement riche et contribue dans une large mesure à l'attractivité de Saint Christol dont il est la carte de visite la plus apparente.

Le programme qui sera proposé est divers et varié, afin de s'adresser à toutes les catégories d'auditeurs et de spectateurs. Il regroupe à la fois des manifestations déjà connues mais dont les dates seront éventuellement modifiées, ainsi que des nouveautés.

La grande Fête de la Musique a eu lieu le vendredi 20 juin de 21h à 01h
Scène Ouverte avec deux groupes de musiques régionaux. Funk, Soul et Pop.



MOFO PARTY PLAN

Un groupe Pop Rock Nimois révélé sur scène à Paloma. Programmé au Francofolies, au Pont du Gard ou encore à la Gaité Lyrique.

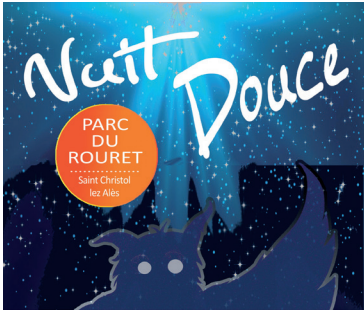
« Une telle vitalité mériterait un Grammy Award par ces temps de morosité. (...) Ces gamins ont la pêche des Red Hot Chili Peppers, l'intelligence des Talking Heads et vont chercher leurs riffs dans la meilleure période Cure. Des érudits du rock à l'énergie dévastatrice, puisant sans vergogne dans les grands crus millésimés. (...) Ça donne une pêche incroyable. »

André Manoukian / FRANCE INTER



JUICE

est un groupe très actif sur Montpellier. Son répertoire est composé de grands titres des années 80 tels que l'inoubliable «Rock with you» de Michael Jackson ou encore «I'm still standing» d'Elton John, mais il baigne aussi dans les sons actuels tels que Daft Punk (Get Lucky, Instant Crush), Bruno Mars ou encore Amy Winehouse (Valerie, Back to Black).



Nuit Douce :

Vendredi 25 Juillet
Ambiance Gipsy avec :

- le groupe « Rumba is Compass » qui vous dévoilera sa Noche de las estrellas !
- Le groupe de jazz manouche « Triolaïd ».



Sur la pelouse du parc du Rouret, vous (re)découvrirez les accents de la musique flamenca. Le groupe se compose de 4 musiciens et a mis en place le nouveau flamenco s'inspirant de morceaux traditionnels et de rythmiques actualisées pour regrouper toutes les générations dans la joie et la fête.



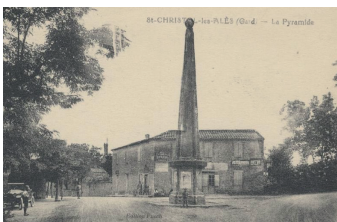
Vendredi 1er Août : Nuit des étoiles.

Au parc du Rouret des astronomes expliqueront la voûte céleste et les différentes constellations. Un conteur accompagnera la soirée.

Le lancement d'un cinéma itinérant est actuellement en cours d'étude et pourrait voir le jour dès la rentrée.

Les 20 et 21 Septembre auront lieu les Journées du Patrimoine

Le programme sera précisé ultérieurement



Samedi 16 Août : Nuit du théâtre

Deux compagnies de théâtre se succéderont à la Maison pour Tous Dont le Théâtre La Passerelle : avec « La Belle au bois »



GRAND CONCOURS DE CHORALES

Les associations de la commune contribuent activement à la création d'événements culturels. Sous l'égide du club « Amitiés d'Automne un grand concours de chorales a eu lieu à la Maison pour Tous et a attiré un public nombreux.



Laurence MARTIN
Adjointe au personnel

Notre souhait dès notre arrivée a été de rencontrer le personnel afin de voir sur le terrain le fonctionnement des services. Le maire, les adjoints et la plupart des délégués et conseillers de la majorité ont donc rendu visite aux services techniques, aux écoles et à la cantine, à la médiathèque, à la Maison pour Tous et dans l'ensemble des services administratifs. Cette démarche révélatrice de l'état d'esprit de la nouvelle équipe et de sa volonté de faire du personnel une partie prenante du développement de la commune a été particulièrement appréciée.

Le 16 mai 2014, l'ensemble du personnel municipal a été convié à la Maison pour Tous afin de célébrer la fête du travail. Cet événement a rassemblé un grand nombre de participants, certains sans doute poussés par la curiosité envers la nouvelle équipe municipale.

Le maire a rappelé la tâche exaltante, mais aussi difficile à laquelle l'ensemble de la mairie, personnel et élus ensemble, était confrontée dans un environnement qui se durcit. Les charges qui pèsent sur la commune sont en effet de plus en plus lourdes alors même que les moyens financiers à sa disposition se réduisent et que les circonstances économiques générales font que malheureusement davantage de nos concitoyens ont besoin d'être aidés, accompagnés et soutenus.

La nouvelle municipalité souhaite travailler dans la sérénité avec un esprit d'équipe et cela dans tous les domaines en relation avec les différents « élus référents ».

Cette rencontre a permis de faire plus ample connaissance avec le personnel municipal, en dehors du cadre professionnel.



Le maire a ensuite remercié son équipe ainsi que les différentes personnes des services avec lesquelles il avait déjà pu travailler directement ou indirectement au cours du mois et demi qui vient de s'écouler. Les mots qui reviennent chaque fois ont été compétence, gentillesse et disponibilité.

Pour conclure, avant de convier tous les participants à établir des contacts plus informels autour d'un verre et d'un buffet préparé par l'équipe de la cuisine centrale, le maire a souligné avec force et conviction que la mission de tous ici présents : c'est le service public mais c'est surtout un service au public. Ceci doit rester pour tous, élus et personnel, un leitmotiv qu'il ne faut jamais oublier.

NAISSANCES : Bienvenue aux nouveaux nés

CHAKIR Imène	30 novembre 2013	DOXIN Louis, Pascal, Savino	2 mars 2014
LEMOUSI Emy	08 décembre 2013	MILLOT Chloé, Marie, Liliane	16 mars 2014
SANZ Faustine	16 décembre 2013	CITRAIN Romane	24 mars 2014
KADDOUR Amel, Saleha	17 décembre 2013	CITRAIN Florine	24 mars 2014
MURA Gabriel, Serge	19 décembre 2013	PELLEJERO Kelya, Lina	30 mars 2014
MURA Sergio, Pietro	19 décembre 2013	ORI Carmen, Marysol	05 avril 2014
WALLAERT Ashley	14 janvier 2014	VINCENT MARTIN Ethan,	
EL HAROUCHI Lina, Fatima, Joelle	15 janvier 2014	Alexandre, Claude, Christian	07 avril 2014
BONNEFILLE Agathe, Chloé, Rose	16 janvier 2014	MARCHÉ Léo, Pierre-Georges, Alain	09 avril 2014
MARTINEZ Enzo, Lucas, Christian	19 janvier 2014	TEISSIER Giovan, Lyvio, Louka	12 avril 2014
POUJOL Shanna, Carlyne	10 février 2014	HINTERSTEIN Nesta, Nolan	24 avril 2014
CAILLAUD Lina, Myriam	05 février 2014	FERRASSE Charlie, Lucie, Nina	09 mai 2014
EMIRALI Esma, Nur	18 février 2014	BECKER Tim, Jacob	12 mai 2014
JENNY Lana	06 mars 2014		

MARIAGES : Félicitations au nouveaux Mariés

Emilie CHABANIS	et	Emilie, Sarah, Chloé BOREL	26 octobre 2013
Christian, Georges, Edmond LASCH	et	Christine BOUTEAU	14 décembre 2013
Jean-Pierre RICATTI	et	Maryse BALDIT	14 décembre 2013
Jocelyn, Denis, Christian HUNOT	et	Anne-Laure DEDIEU	31 décembre 2013
Thierry GUILLIN	et	Corinne OLIVIER	20 mars 2014
Abdel MAKDOUD	et	Pauline SAINT PIERRE	26 avril 2014
Christophe, Raymond, Rui, Albert DA CUNHA	et	Mailène, Léna PELLARIN	3 mai 2014
Joringel, Josef KLAU	et	Julie BAUCHE	24 mai 2014

DECES : Sincères condoléances aux familles et proches de

SALANSON Francis, Henri, Joseph	01/12/2013	KROUCH Fernande, Henriette, Marie,	
LANOT Marthe, Marie, Jeanne veuve		Madeleine Veuve GIRONDON	17/02/2014
de Michel TAVOILLAT	02/12/2013	SZYM CZAK Jeanine	23/02/2014
CARCANADE Louis, François	04/12/2013	SALVI Jean, Baptiste	23/02/2014
PIRON Clémentine, Marguerite veuve		COUDERC Marcel, Edouard	26/02/2014
de Émile BLOT	07/12/2013	BONNEFOI Yves, Charles	26/02/2014
BLACHÈRE Gérard, Louis, Ernest	09/12/2013	COUDEIRE Héléne, Joséphine	04/03/2014
SCHNEEBERGER Grégory, Yann, Thierry	15/12/2013	MORGNIÉUX Frédéric, Marcel, Roger	04/03/2014
HÉRÈS Jeanne, Louise veuve		ROUX Julie, Louise, Sophie	05/03/2014
de Roger ITORD	17/12/2013	VIERNE Germaine	10/03/2014
GIVONE Lucien	17/12/2013	BELIN veuve LIGNIER Paulette, Thérèse	21/03/2014
CORTEY Yvonne, Henriette veuve		CLARENS veuve SOLER CASTELLA	
de Paul JOLY	19/12/2013	Georgette	31/03/2014
CARAYON André, Louis	20/12/2013	ESPENHOUDT veuve BOUDET Paulette,	
ROSAT Louis, Élie	23/12/2013	Suzanne	09/04/2014
QUITTARD Odette, Marthe	29/12/2013	MEYNARD Jean-Jacques, Félix	14/04/2014
CHAMPALBERT Charles, Marcel, Alcide	01/01/2014	FOLCHER Jean-Pierre, Louis	26/04/2014
TEYSSIER André, Ernest, Pierre	06/01/2014	ORTIN Liliane	01/05/2014
PANES Henri, Serge	06/01/2014	POSTELNICOUX Vlad-Constantin	02/05/2014
BENET Emile	11/01/2014	SALLES Jean, Hilarion	02/05/2014
FACON Monique, Julia, Félicia, Marie	20/01/2014	D'URSO André, Jean	15/05/2014
FARGIER Roger	21/01/2014	BOYER Guy, Léon, Bruno	20/05/2014
PLUS Jean-Louis	26/01/2014	REYES REBOLLO veuve	
KOCH Edith, Marie, Josette	27/01/2014	Antonio SUBIRES Agustina ALVAREZ	23/05/2014
COURTOIS Marcel, Stéphane, Félicien	07/02/2014	PESENTI François	25/05/2014

Hommage à Jean-Jacques, Félix MEYNARD

La municipalité tient à rendre hommage à son ancien maire qui dirigea la commune de 1959 à 1965. C'est sous son mandat que les premières ébauches du tracé de la future déviation de Saint Christol furent élaborées par la DDE et proposées à la population.

Pneumologue apprécié de ses patients, il était aussi un violoniste de talent. En 1957, il créa l'Orchestre de Chambre des Cévennes à Alès. Il resta la cheville ouvrière de cet ensemble de cordes jusqu'au départ de celui-ci vers Le Vigan en 2000. Il exerçait encore son talent lors d'un concert avec Yehudi Menuhin.

Liste des délégations

attribuées aux élus du Conseil municipal auprès des organismes extérieurs (Mandature 2014-2020)

1) Syndicat Intercommunal d'Adduction d'Eau de l'Avène

Délégués

M. Henri FRANCES - Vice Président

M. Bernard TECCO

2) Syndicat Mixte d'Electrification du Gard (SMDE 30)

Délégués titulaires

M. Bernard TECCO

M. David BENKEMOUN

Délégués suppléants

M. Thierry POPOFF

M. Philippe BERNARD

3) Office Municipal des Sports (OMS)

Délégués titulaires

M. Jean-Pierre ROUX

M. Serge POUECH

Mme Isabelle COMBE

Délégués suppléants

Mme Virginie SORTAIS

M. Christian LASCH

4) Office Municipal de la Culture (OMC)

Délégués titulaires

Mme Josette PASINETTI

M. Rudy MONIER

M. Henri FRANCES

Délégués suppléants

Mme Marie-Christine ROUX

Mme Elisabeth DATO

5) Office Municipal De la Solidarité (OMDS)

Délégués titulaires

Mme Marie-Christine ROUX

Mme Sonia HERVAS

M. Jean-Pierre PELLEREI

Délégués suppléants

Mme Danielle JOULLIA

M. Philippe BERNARD

6) CAT du Rouret

Déléguée titulaire

Mme Marie-Christine ROUX

Délégué suppléant

Mme Sonia HERVAS

7) Conseil d'Etablissement de l'OGEC d'Ecole Privée de Saint Christophe

Délégués titulaires

Mme Nathalie THIBONNIER

M. David BENKEMOUN

Délégués suppléants

Mme Virginie SORTAIS

Mme Isabelle COMBE

8) Conseil d'Administration de l'Etablissement de CLARENCE (Bagard)

Délégués titulaires

M. Jean-Pierre PELLEREI

Mme Marie-Christine ROUX

Délégués suppléants

M. Thierry POPOFF

Mme Danielle JOULLIA

9) Conseil d'Administration du lycée Jacques PREVERT (Gard)

Délégués

Mme Nathalie GOGUILLON et M. Philippe BERNARD

10) AGOLIM

Délégués titulaires

M. Jean-Pierre ROUX

M. Rudy MONIER

Mme Josette PASINETTI

Mme Virginie SORTAIS

Délégués suppléants

Mme Isabelle COMBE

Mme Elisabeth DATO

Mme Danielle JOULLIA

M. Serge POUECH

11) Conseil de la vie sociale du Pôle Hébergement des Personnes Agées du Centre Hospitalier d'Alès

Délégué titulaire: M. Jean-Pierre PELLEREI

12) Commission Locale d'Evaluation des Charges Transférées (Alès Agglomération)

Déléguée titulaire

M. Jérôme MEYNIER

Délégué suppléant

Mme Danielle JOULLIA

13) Collège « Collectivités Territoriales » du Comité Local d'Information et de Concertation

Délégué titulaire

M. Serge POUECH

Déléguée suppléante

Mme Virginie SORTAIS

14) Administrateurs élus du Conseil d'Administration du CCAS

Délégués titulaires :

M. Jean-Pierre PELLEREI

Mme Marie-Christine ROUX

Mme Sonia HERVAS

Mme Céline FONTBONNE

Mme Suzanne COULET

Mme Véronique PAUTARD

M. Jean SIRVIN

ATTRIBUTIONS DES SUBVENTIONS

AUX ASSOCIATIONS : TOTAL 184 550 €

CCAS	48 400 €
AGOLIM	3 500 €
COMITE DES OEUVRES SOCIALES	24 400 €
FONDS DE PARTICIPATION DES HABITANTS	700 €
ASSOCIATION LES POLYMUSICALES	17 000 €
GRAINE DE LIRE	5 500 €
OFFICES MUNICIPAUX	
OMS,OMC,OMDS	78 350 €
PARTICIPATIONS TRANSPORT	
OFFICES MUNICIPAUX	4 400 €
PREVENTION ROUTIERE	300 €
SAVATE BOXE FRANCAISE	2 000 €

Commissions

Il a été décidé de créer 12 commissions permanentes.

1) Commission d'Appel d'offres :

Le Maire ou son représentant + 5 titulaires et 5 suppléants

Titulaires	Suppléants
Henri FRANCES	Danielle JOULLIA
Jérôme MEYNIER	Laurence MARTIN
Bernard TECCO	Serge POUECH
Philippe ROUX	Philippe BERNARD
Jean SIRVIN	William MALAVELLE

2) Commission de Délégation de Service Public :

Le Maire ou son représentant + 5 titulaires et 5 suppléants

Titulaires	Suppléants
Henri FRANCES	Danielle JOULLIA
Jérôme MEYNIER	Laurence MARTIN
Bernard TECCO	Serge POUECH
William MALAVELLE	Philippe BERNARD
Jean SIRVIN	Philippe ROUX

3) Commission des Finances

William MALAVELLE	Serge POUECH
Suzanne COULET	Marie-Christine ROUX
Jean SIRVIN	Thierry POPOFF
Jérôme MEYNIER	Danielle JOULLIA

4) Commission des Affaires Sociales

André MONTIGNY	Marie-Christine ROUX
Céline FONTBONNE	Virginie SORTAIS
Sonia HERVAS	Jean-Pierre PELLEREI

5) Commission Aménagement de la Ville et Environnement

Jean SIRVIN	David BENKEMOUN
Suzanne COULET	Bernard TECCO
Philippe ROUX	Danielle JOULLIA
Henri FRANCES	Serge POUECH

6) Commission Travaux et Voirie

Jean SIRVIN	Danielle JOULLIA
Philippe ROUX	Philippe BERNARD
Bernard TECCO	Thierry POPOFF
David BENKEMOUN	

7) Commission Education, Enfance et Jeunesse

Véronique PAUTARD	Nathalie THIBONNIER
William MALVELLE	Jean-Pierre ROUX
Nathalie GOGUILLON	Elisabeth DATO
Virginie SORTAIS	Jean-Pierre PELLEREI
Marie-Christine ROUX	

8) Commission Culture et Festivités

Véronique PAUTARD	Virginie SORTAIS
Rudy MONIER	Jean-Pierre ROUX
Josette PASINETTI	Elisabeth DATO
Henri FRANCES	Jean-Pierre PELLEREI

9) Commission Sports et Loisirs

William MALAVELLE	Nathalie GOGUILLON
Jean-Pierre ROUX	Isabelle COMBE
Serge POUECH	Virginie SORTAIS

10) Commission des Ressources Humaines

André MONTIGNY	Marie-Christine ROUX
Suzanne COULET	Danielle JOULLIA
Jean SIRVIN	Henri FRANCES
Laurence MARTIN	Jean-Pierre PELLEREI
Céline FONTBONNE	

11) Commission de la Communication

Suzanne COULET	Virginie SORTAIS
Danielle JOULLIA	Jean-Pierre ROUX
Serge POUECH	Isabelle COMBE

12) Commission des Affaires Communautaires

Philippe ROUX	Josette PASINETTI
William MALAVELLE	Jean-Pierre ROUX
Virginie SORTAIS	Serge POUECH
David BENKEMOUN	

Elections européennes



Dépouillement au bureau N°1

Sur 5496 inscrits, il y a eu 2382, 46 blancs, 42 nuls, soit un total de 2294 suffrages exprimés. Les résultats ont été :

NOM	PRENOM	Nbre voix	en %/ votants
TORREMOCHA	Sandra	13	0,57
ALLOT	Louis	773	33,70
ROCHFORT	Robert	173	7,54
MARTY	Philippe	18	0,78
MELNCHON	Jean-Luc	277	12,07
HUSSET	Marie-Jeanne	12	0,52
MAHUET	Eric	9	0,39
POUTOU	Philippe	5	0,22
ROZIERE	Virginie	243	10,59
BOVE	José	208	9,07
ALLIOT-MARIE	Michèle	385	16,78
BOUSSION	Joseph	45	1,96
LENNE	Francis	17	0,74
NEGRE	Anne	7	0,31
CHAMAGNE	Régis	4	0,17
MARTINEZ	Jean-Claude	24	1,05
LESELLIER	Pascal	77	3,36
JUY	Monique	4	0,17

REFLEXIONS SUR LE CONSEIL MUNICIPAL DU 29 AVRIL

On est en droit de se demander si le groupe PC-Front de Gauche avait complètement assimilé le fait qu'ils avaient perdu les dernières élections. En effet tout au long de ce conseil consacré essentiellement, à l'adoption du budget 2014, l'essentiel de leurs multiples interventions consista, systématiquement, à prouver que la droite majoritaire ne se pliait pas aux grandes orientations du budget tel qu'ils l'auraient souhaité et avec un luxe de détails !!! Dans une stratégie, parfaitement organisée et avec l'appui d'une forte délégation d'inconditionnels, ce fut quasiment l'ensemble des postes budgétaires qui fut remis en cause avec par exemple quelques épisodes cocasses : l'ancien adjoint aux finances pour montrer sa haute compétence interrogeant le nouvel adjoint aux finances sur l'évolution de l'arborescence informatique de la mairie et des écoles (alors qu'il aurait mieux fait de nous expliquer les raisons d'un déficit de 642 000 euros en investissements en 2013). L'ancienne adjointe à l'éducation s'alarmant du contenu des nouveaux rythmes scolaires alors que sous son règne, elle avait « confié » l'opération à un employé et s'était vue imposée l'organisation horaire par l'Académie. Avec l'apothéose, la nouvelle ralliée au groupe se préoccupant du devenir du personnel municipal quand on sait l'état où l'ont laissé ses nouveaux amis !

Pendant ce temps là, le chef de la Droite, le nouveau maire laissa faire, il est vrai qu'il ne pouvait compter sur l'appui de son 1^{er} adjoint absent pour ce moment crucial de la vie municipale : l'adoption du budget. Mieux, on peut s'interroger sur la fâcheuse tendance du chef de la droite de reprendre les mauvaises habitudes de ses prédécesseurs : ainsi dans l'ordre du jour du Conseil, faire passer le compte rendu des commissions municipales à la fin du conseil c'est-à-dire lorsque ce dernier a déjà tout décidé alors que les dites commissions ont pour vocation après débat de proposer des solutions ! On peut donc se demander à quoi elles servent ? Ainsi comme son prédécesseur dans la délibération accordant au maire d'importants pouvoirs de décisions n'accepter aucun contrôle démocratique par le biais des commissions. Quand on sait que cela porte sur les emprunts à engager, sur le droit de préemption communal, sur les conventions et autres obligations à définir avec les intervenants dans l'urbanisme, quand on sait comment ses prédécesseurs ont agi par exemple pour le droit de préemption ou les modifications des conventions de la zac ou l'absence d'obligation pour certains projets immobiliers, une telle attitude interroge fortement sur la pratique de la démocratie interne du Conseil par le nouveau maire.

Pour le nouveau budget, le maire égal à lui-même ne remit jamais en cause la gestion précédente, reprit la tendance lourde de ses prédécesseurs au niveau des équipements de la commune (les investissements) qui enregistrent le niveau le plus faible jamais connu (malgré un recours massif à l'emprunt). Mais il y ajouta sa « touche » personnelle : une explosion des dépenses de fonctionnement (plus 15%) qui l'oblige pratiquement à utiliser tous les excédents disponibles. Paradoxe des paradoxes, le Maire resta très imprécis sur les causes de cette explosion très largement imputables à la gestion précédente : d'importants transferts de charges à l'agglo qui, par allocations interposées, impactent le fonctionnement et d'un autre côté ont permis d'enregistrer des excédents très conjecturels sur le budget de fonctionnement !!!

Erreur due à l'inexpérience ou démarche personnelle... à voir !!!

Pour toutes ces raisons et d'autres encore que nous avons développées lors d'une déclaration durant ce conseil, au nom du groupe Union et Dynamisme pour St Christol, j'ai voté contre le budget 2014.

Jean Sirvin

Pour Saint Christol, la gauche rassemblée - Clarté et Démocratie - Agir Ensemble

Merci aux 1 260 électeurs et électrices de Saint Christol qui ont voté pour la liste de Philippe Roux (« Pour Saint Christol ») lors du deuxième tour des élections municipales.

Nous restons mobilisés, présents pour nos électeurs. Nous avons lutté pendant des années contre une fausse gauche, nous n'allons pas baisser les bras alors que la vraie droite a pris les commandes.

Nous avons laissé une commune assainie financièrement, un personnel mieux formé et mieux organisé, un habitat équilibré, un cadre de vie agréable, une nouvelle cuisine centrale, un nouveau centre aéré, des équipements rénovés et aux normes. Autant de travail que n'aura pas à faire la nouvelle équipe.

Nous sommes toujours là. Pour vous, avec vous. Rejoignez-nous à Clarté et Démocratie, à Agir Ensemble, contactez-nous, construisons l'avenir.

Le résultat de l'élection européenne est très préoccupant. Ainsi donc, à Saint Christol, 773 personnes ont voté pour le Front National, arrivé largement en tête de l'élection, devant l'UMP, qui compte la moitié moins de voix.

Aujourd'hui le FN a revêtu des habits respectables, mais ce qui se cache dessous n'a pas changé. Parmi ses électeurs, nous pouvons comprendre que certains éprouvent de la colère contre les partis de gouvernement, qu'ils soient de droite ou prétendument de gauche.

Le fondement, la base de l'idéologie du Front National, c'est le racisme et la xénophobie. Aujourd'hui, même après le lissage opéré par la fille du chef, même après son opération consistant à rendre ce parti présentable, c'est toujours l'idéologie de départ qui domine. L'exclusion. Le rejet de l'autre.

Ne vous trompez pas, ne vous laissez pas tromper. N'écoutez pas Marine Le Pen. Elle vous parle de social pour mieux vous manipuler.

Vos élus : Philippe ROUX – Véronique PAUTARD – André MONTIGNY – Suzanne COULET – William MALAVELLE

contact : pourstchristol@free.fr

Mairie : modification horaires

Pendant la période d'été, la mairie sera ouverte aux horaires habituels du lundi au vendredi de 8h30 à 12h et de 14h à 17h30, sauf le samedi de 8h30 à 12h.

Elle sera fermée le samedi matin du 12/7 au 18/8 inclus.

Opération « Tranquillité vacances »

Si vous vous absentez, quelle qu'en soit la période, vous pouvez remplir une fiche auprès de la police municipale ou du commissariat d'Alès, afin qu'une surveillance soit effectuée.

Recensement Militaire

Les jeunes nés entre le 1er avril et le 30 juin 1998 doivent se présenter à la mairie avec la carte d'identité, le livret de famille et un justificatif de domicile (au lendemain des 16 ans).

Attention aux incendies

Notre belle région est particulièrement sujette à des incendies souvent résultats d'imprudences.



Cette année, la période à partir de laquelle **il est totalement interdit de procéder à l'incinération de végétaux** coupés ou sur pied, ou à des écobuages a été **avancée au 15 mai**.

Sauf décret du préfet, cette interdiction durera **jusqu'au 15 septembre**.

En dehors de cette période,

l'incinération de végétaux est particulièrement réglementée :

- Vous devez remplir une déclaration d'incinération auprès de la mairie,
- Vous ne pouvez effectuer la mise à feu que par temps calme, avec une vitesse du vent indiquée par Météo France inférieure à 20 kms/heure,
- Procéder à l'incinération seulement entre le lever du soleil et une heure avant le coucher du soleil,
- Disposer à proximité d'un moyen d'alerte et d'une réserve d'eau,
- Assurer une surveillance constante et directe du feu et ne pas quitter la zone avant l'extinction totale du feu.

Les propriétaires ont l'obligation de débroussaillage pour éviter les risques d'incendie.

Bienvenue aux nouveaux commerces de la commune



Surveillez votre audition

Un centre d'audition vient d'ouvrir à Saint Christol Lez Alès au 36 avenue du Général de Gaulle. Il est ouvert du mardi au vendredi de 8h45 à 12h et de 14h à 18h15, ainsi que le samedi matin de 8h45 à 12h. Madame Héron-Fournier audioprothésiste diplômée d'Etat peut faire un premier dépistage gratuit de votre audition pour vous orienter ensuite sur votre médecin et un ORL qui pourra vous prescrire un appareillage.

Il est en effet important de faire vérifier son audition dès que l'on constate un trouble, car plus on intervient tard, plus il est difficile de rééduquer son oreille.

Respecter la tranquillité de tous

Nous vous invitons à respecter l'arrêté préfectoral n°2008-193-7 qui régleme les bruits de voisinage.

- Nous attirons notamment votre attention sur trois points :
- Réglez le volume sonore des appareils de musique pour qu'il ne soit pas perceptible par vos voisins. Pensez à les prévenir si vous devez organiser une fête.
- Surveillez vos animaux pour que leur comportement ne gêne pas les voisins et que leurs cris ne perturbent pas l'entourage.
- Utilisez les appareils à moteur pour le jardinage et le bricolage seulement aux horaires suivants :

Les jours ouvrés De 8h30 à 19h30

Le samedi De 9h à 12h et

De 15h à 19h

Le dimanche et jours fériés De 10h à 12h.



Plan canicule

En vue de prévenir les conséquences d'une éventuelle canicule, le CCAS de Saint Christol Lez Alès rappelle :

aux personnes âgées de 65 ans et plus résidant à leur domicile, aux personnes âgées de plus de 60 ans reconnues inaptes au travail résidant à leur domicile, aux personnes adultes handicapées bénéficiant de l'AAH, l'ACTP, la carte d'invalidité, d'une reconnaissance de la qualité de travailleur handicapé, d'une pension d'invalidité résidant à leur domicile, et désirant bénéficier d'un soutien en cas de déclenchement du Plan Canicule, qu'elles peuvent venir se faire recenser sur le registre mis en place à cet effet.

La demande peut être faite directement auprès de l'accueil de la Mairie. Le plan canicule est actif du 1er juin au 31 août.

Des brochures d'information relatives aux précautions à prendre en cas de fortes chaleurs sont disponibles à la Mairie.



Savonnerie Béthanie spécialisée dans les savons naturels au lait de chèvre et au Beurre de Karité bio vient de s'installer au 67 avenue de Campello. Toute la production est artisanale et créée par un maître savonnier.



Un nouveau restaurant

« L'ANDALI » a récemment ouvert ses portes au 131 avenue du Général de Gaulle. David Perrin et Angélique Arnaud vous y préparent une cuisine traditionnelle du sud, qui fait une large place aux poissons.

Soirée dansante 10 - 17 ans
Conseil Municipal Jeune

ENTRÉE 2€

Le CMJ organise une soirée dansante pour clôturer cette année scolaire. Cette soirée est ouverte à **tous les jeunes de 10 à 17 ans de 20h à 23h à la Maison Pour Tous à St Christol.**

20H - 23H MPT

Informations importantes :

- Un des 2 parents doit accompagner son enfant à la soirée, signer une décharge et venir le récupérer au plus tard à 23h.
- **Alcools, cigarettes, autres substances et objets dangereux sont interdits.**
- Présence d'élus, de la Police Municipale et de parents bénévoles.

SAMEDI 5 JUILLET 2014

18   

Renseignements et contact : Mairie de Saint-Christol-Lez-Alès
Service Jeunesse et CMJ - Tél : 04.66.60.74.04

Saint-Christol

Concours été 2014
Je t'envoie une carte postale

Pôle Mécanique
www.pole-mecanique.com

LE GARD
CONSEIL GENERAL

Saint-Christol
LEZ ALÈS

Alès
Agglomération

LE KITSCH, C'EST CHIC !

Le Service Jeunesse de la Mairie, la médiathèque et le CMJ organisent du 1er juillet au 1er septembre 2014, un concours invitant les jeunes St Christolens à écrire une carte postale sur le thème du KITSCH.

La carte postale est à envoyer ou à déposer à la Mairie de St Christol au 41 rue des Marnoussets. Merci d'indiquer au verso, un petit mot avec vos noms, prénoms, adresse, email et n° de téléphone.

Détermination des gagnants par un Jury - Nombreux lots à gagner !
Règlement du concours disponible à l'accueil de la Mairie et à la Médiathèque.

MALAKOFF
Production de cartes postales

PROGRAMME DES 11/12/13/14 JUILLET 2014

Vendredi 11 juillet

Organisée par l'association LES FANATONICS

- 15h Concours de pétanque en doublette
- 19h Apéritif musical avec snack et karaoké
- 22H à 1h Soirée festive avec TONIC 2000

Samedi 12 juillet

Animations taureaux

- 15 h : Animations taurines : taureau piscine, avec la manade du Gardon ; de nombreux jeux primés seront organisés autour de la bouvine
- 17 h : Festival d'abrivado-bandido, avec les manades : du Gardon, du Levant, Robert H. et Vidal
- Coupo Santo avec remise des prix place du millénaire
- 19h30 Démonstration de Ka'Danse
- 21h/1h Grand bal avec la Compagnie Française du Soleil, sur la place du Millénaire



Dimanche 13 juillet

- 18 h CORSO
F 5 chars sur lesquels figureront des représentants de l'école de danse Marans, des Jeunes du CMJ, de Ka'danse, du Théâtre de la Réplique et de Destination Rock&Danse
F des peñas : Baté Folia, Peña Les Tuks, Peña La Saint Hilaroise, Lunatypik
- 21 h Soirée FINALE COUPE DU MONDE organisée par le football club de Saint Christol Grande salle de la Maison Pour Tous ; Buvette tenue par FC
- 21 h à 1 h Orchestre RED FISH
- 21 h à 1 h Bal musette et variétés, place du Foiral avec l'orchestre BACCARA
- 23 h 30 FEUX D'ARTIFICE

Lundi 14 juillet

- 15 h MES SCENES DE STARS - enfants
- 16 h 30 Goûter - offert aux enfants par la municipalité
- 19 h 30 Apéro mousse avec TONIC 2000
- 21 h Daniel ROL place du Millénaire
- 21 h Bal musette et variétés avec l'orchestre BACCARA place du Foiral
- 22 h à 1 h TONIC 2000 : disco place du Millénaire

Dimanche 27 juillet

Rassemblement de véhicules de Tuning, place du Millénaire par l'Association CLASS TUNING.



21 au 26 juillet fête à la cave

C'est une semaine entière de promotion qui attend la clientèle de la cave : nombreux produits à découvrir ou redécouvrir :

- Jeudi à 17 h visite de la cave
- vendredi, remise de la plaque Label patrimoine du XX^e siècle, puis repas à la cave (20 € par personne) et une animation musicale par les Ouilbies.

Mercredi 6 août

Grand prix de la chanson Alès Cévennes Camargue
21 h place du Millénaire journée de présélection.



du 21 au 23 août

Fête votive de Saint Christol lez Alès
Le programme sera annoncé ultérieurement.

Contact : M. Chollier 04 66 25 36 26
romain.chollier@neuf.fr

Exposition sur la Guerre de 14

Pour l'automne, la médiathèque prépare une exposition centrée sur les poilus de Saint Christol. Elle invite les Saint-Christolens qui auraient des documents d'époque, lettres, photos, documents officiels, objets,... **et pourraient les prêter à prendre contact avec l'équipe au 04 66 60 69 03.**

Amitiés d'Automne

Les activités du club reprendront à partir du lundi 15 septembre 2014 à 14 h.

Parmi les nombreuses activités proposées :

Lundi : de 14 h à 17 h atelier de couture-tricot ; de 17 h à 17 h 30 avec la branche EMERAUDE travaux manuels (peinture sur soie, sur verre, bois, gravure sur verre, tableaux 3D, dentelle de papier etc.),

Mardi : de 14 h à 16 h chorale et de 16 h 30 à 17 h 30 atelier mémoire,

Jedi : 14 h marche, départ devant la Mairie de 14 h à 18 h ; branche EMERAUDE travaux idem au lundi de 14 h à 16 h petit loto et de 16 h à 16 h 50 gymnastique douce dispensée par une professionnelle,

Vendredi : de 14 h à 16 h activités diverses concours de pétanque (selon la météo) ou concours de belote, ou loto mensuel.

Ces activités ont lieu au moins une fois par mois. La cotisation annuelle est de 17 €.

Un été culturel en perspective au Musée du Scribe

Cinq expositions temporaires sont prévues durant l'été.

du 3 juin au 29 juillet :

- Exposition **LA LIGNE ET LA BOUCLE** de Dominique Lepetz artiste chercheur, collagiste. Une invitation à la rêverie et au voyage intérieur.



Une œuvre d'enluminure
et d'encadrement d'art

de
Claudine
Nicolas

- Exposition des travaux d'**ENCADREMENT D'ART** réalisés par les stagiaires d'Anne-Marie Goujon, animatrice des ateliers au musée.

du 1er août au 15 septembre :

- Exposition de calligraphie hébraïque de Liz Azria accompagnée d'un stage de calligraphie hébraïque le mercredi 27 août.
- Exposition de calligraphie arabe, **LES ARABESQUES CIRCULAIRES** de Majid Sagatni, accompagnée de 3 ateliers de calligraphie sur les arabesques circulaires les 7, 14 et 21 août.

Durant tout l'été, les enfants ne seront pas oubliés, 4 après midi récréatives sont organisées à leur intention les mercredis 16 et 23 juillet et les 6 et 20 août de 14 h à 17 h avec en prime le goûter comme en 1950.

Pour connaître toutes les autres activités et vous inscrire consulter le site internet www.museeduscribe.com ou tél 04 66 60 88 10.

du 18 septembre à la fin de l'année,

- Exposition sur **LES MACHINES À ÉCRIRE** de 1880 à 1980.





« *Le courage, c'est de chercher la vérité et de la dire.* »

Jean Jaurès, né à Castres (Tarn) en 1859 est l'une des principales personnalités du mouvement socialiste français. Agrégé de philosophie, il débute sa carrière politique comme député républicain et participe à la création de la Section française de l'Internationale ouvrière (SFIO), dont il est l'acteur principal, unifiant ainsi le mouvement socialiste français.

Orateur et parlementaire de talent, il tentera jusqu'à sa mort de s'opposer au déclenchement de la guerre, par des discours et des articles enflammés et par un appel à une grève internationale qui paralyserait tous les belligérants.

« Le plus grand danger à l'heure actuelle n'est pas, si je puis dire, dans les événements eux-mêmes. [...] Il est dans l'énervement qui



Café du Croissant, rue Montmartre à Paris où Jaurès fut assassiné le 31 juillet 1914

C'était il y a 100 ans « ils ont assassiné Jaurès »

gagne, dans l'inquiétude qui se propage, dans les impulsions subites qui naissent de la peur, de l'incertitude aiguë, de l'anxiété prolongée. [...] » *Extraits du dernier article de Jaurès dans L'Humanité du 31 juillet 1914.*

Le 31 juillet 1914, alors qu'il dîne au café du Croissant à deux pas du siège de son journal, L'Humanité, et prépare un article de mobilisation anti-guerre pour l'édition du 1er août, il est abattu d'un coup de revolver par le nationaliste Pierre Villain. Son meurtre met fin aux efforts désespérés qu'il avait entrepris pour empêcher la déflagration militaire en Europe. Il précipite le ralliement de la majorité de la gauche française. Même les antimilitaristes les plus convaincus basculent, comme en témoignent les éditoriaux publiés les jours qui suivent la mort de Jaurès : *Défense nationale d'abord !, Ils ont assassiné Jaurès, Nous n'assassinerons pas la France.*

Le 4 août au matin, les obsèques officielles de Jaurès sont célébrées devant une foule immense en présence de toutes les autorités de la République, des leaders de toute la gauche socialiste et syndicale et même de l'opposition nationaliste. C'est la première manifestation de l'Union nationale. Le 26 août, un gouvernement d'union nationale est constitué, les socialistes, y participent.

« Dans la guerre qui s'engage, la France [...] sera héroïquement défendue par tous ses fils, dont rien ne brisera devant l'ennemi l'Union sacrée ».